

LISTE DES **DELIBERATIONS**

Conseil Communautaire du 21 février 2023

Délibération n° 2023-05 : Accord de principe pour la vente d'un engin de chantier hors d'usage

A l'unanimité (46 voix POUR), le conseil communautaire

AUTORISE Monsieur de Président à procéder à la mise en vente de cette chargeuse-pelleteuse de type CASE 580 K Turbo, numéro de série 15226, pour un montant de 5 000 €,

CHARGE Monsieur le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette vente.

<u>Délibération n° 2023-06</u>: COMPLETE LA DELIBERATION 2022-118 DU 05 JUILLET 2022 - Lotissement ERIS - ZI Pompignal à Miremont - Cession du lot n°4 au profit de Madame Anja VON RODZIEWITZ

A l'unanimité (46 voix POUR), le conseil communautaire

AUTORISE Monsieur le Président afin de procéder à la cession du lot n°4 du lotissement « ERIS » au profit de Madame Anja VON RODZIEWITZ, aux conditions ci-dessus définies,

PRECISE que la communauté de communes peut annuler l'attribution du terrain si dans le délai de un an à compter de la notification de la présente délibération le permis de construire n'avait pas été déposé,

PRECISE que la communauté de communes dispose d'un droit de rétrocession unique à son profit de la parcelle concernée, aux conditions initiales de commercialisation, si dans le délai de un an à compter de la notification de la présente délibération les travaux de construction de bâtiment n'étaient engagés ou si le projet ne correspondait pas à celui exposé lors de la réservation initiale du terrain,

DESIGNE la SCP BENAC et BOYREAU à l'effet de procéder à la rédaction de l'acte, l'ensemble des honoraires étant porté à la charge de l'acquéreur,

DONNE POUVOIR et **MANDATE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président en charge du développement économique à la CCBA ou tous Clercs de Maître BOYREAU, notaire à Auterive, afin de signer le compromis de vente, l'acte de vente définitif ainsi que tous documents annexes correspondants.

<u>Délibération n° 2023-07</u>: Ouverture d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet

A l'unanimité (46 voix POUR), le conseil communautaire

DECIDE la création au tableau des emplois d'un emploi permanent à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires de travail, au grade de rédacteur principal de 2ème classe, catégorie hiérarchique B,

MANDATE Monsieur le Président à toute fin d'engagement des procédures de nomination correspondantes,

MANDATE ce dernier à toute fin de réalisation des procédures de publicité légale auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne,

AUTORISE Monsieur le Président à ouvrir les crédits nécessaires au budget de la Communauté de Communes.

<u>Délibération n° 2023-08</u>: Convention de mise à disposition par la commune de Beaumont-sur-Lèze des locaux de restauration scolaire et d'un agent de restauration et d'entretien au titre de la compétence ALSH et de la compétence ALAE du mercredi après-midi exercées par la CCBA

A la majorité avec 40 voix POUR, 3 voix CONTRE (Fanny CAMPAGNE-ARMAING, Olivier CARTE, André COSTES) et 2 ABSTENTIONS (Eric DIDIER, Didier GALLET), le conseil communautaire

APPROUVE la signature, avec la commune de Beaumont-sur-Lèze, de la convention type de mise à disposition de locaux et de personnel dans le cadre de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse au titre des compétences communautaires ALSH et ALAE du mercredi après-midi et dans les conditions exposées,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention,

DEMANDE à la commune de Beaumont-sur-Lèze de soumettre cette proposition à son conseil municipal.

<u>Délibération n° 2023-09</u>: Proposition de convention de mise à disposition du bâtiment communautaire à la commune de Beaumont sur-Lèze pour l'exercice de sa compétence ALAE

A la majorité, avec 40 voix POUR, 3 voix CONTRE (Fanny CAMPAGNE-ARMAING, Olivier CARTE, André COSTES) et 2 ABSTENTIONS (Eric DIDIER, Didier GALLET), le conseil communautaire

APPROUVE la proposition de mise à disposition du bâtiment communautaire d'animation à la commune de Beaumont-sur-Lèze pour l'exercice de la compétence ALAE communale dans les conditions exposées,

APPROUVE le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération,

DEMANDE à la commune de Beaumont-sur-Lèze de soumettre cette proposition à son conseil municipal.